



# Commune de DORTAN (01590)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024 N° 2024-059

4. Fonction publique  
4.1- Personnels titulaires  
et stagiaires de la  
fonction publique  
territoriale

Nombre de conseillers :

En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 17

Date de la convocation :  
11 décembre 2024

Vote	
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 20 décembre 2024
- affichage du 20/12/2024 au 19/02/2025

Présidente : Marianne DUBARE, Maire.

**PRESENTS** : Marianne DUBARE - Alain BRITEL – Janine DURET – Christophe DAVID-HENRIET – Lydie GENAUDET - Jean-Claude GAILLARD – Josiane TOURRES - Joël SUBTIL – Martine BIMONT - Eric PAUZE - Wilfried LAURIER – Jérôme VERGNE – Melchior FACCHINETTI – Emeline BAPTISTA

**EXCUSES** : Claire EL AZIFI BOULAÏCH (pouvoir à Wilfried LAURIER) – Gulperi BILICI - Arielle PENAZZI (pouvoir à Jérôme VERGNE) – Lionel CORNATON - (pouvoir à Emeline BAPTISTA)

**ABSENTE** : Aurore DUPLESSIS -

**Secrétaire de séance** : Lydie GENAUDET

### OBJET :

#### PERSONNEL COMMUNAL

- MODIFICATION DU  
TABLEAU DES EMPLOIS  
PERMANENTS

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

VU l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Ain du 28 octobre 2024 émettant un avis favorable à la demande de suppression de postes envisagée par la Commune de DORTAN ;

CONSIDERANT le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 14 octobre 2024 ;

Madame Janine DURET, Adjointe au Maire déléguée au personnel, expose qu'un poste d'adjoint technique territorial assurant les fonctions d'agent périscolaire polyvalent sur un emploi permanent à temps non complet de 28h par semaine est vacant depuis le 31 décembre 2021, l'agent en poste ayant été placé à sa demande en disponibilité pour convenances personnelles. Cet agent ayant demandé son intégration, suite à un détachement d'une année dans une autre collectivité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le poste demeurera vacant. Compte-tenu de l'organisation actuelle, il convient de diminuer la durée hebdomadaire de cet emploi dont le nombre d'heures n'est plus en adéquation avec les nécessités du service.

Elle ajoute également qu'un emploi d'ATSEM d'une durée hebdomadaire de 18h30 est vacant depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et qu'il conviendrait de le supprimer, ce dernier n'ayant plus lieu d'exister.

Conformément aux dispositions fixées aux articles L 313-1, L 542-2 et L 542-3 et suivants du code général de la fonction publique, elle propose de :

- diminuer la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique territorial de 28h par semaine à 24h30 par semaine ;
- supprimer l'emploi d'ATSEM d'une durée hebdomadaire de 18h30.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé entendu et après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

- DECIDE la suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet de 28h hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- DECIDE la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet de 24h30 hebdomadaires à la même date.



## Commune de DORTAN (01590)

- DECIDE la suppression d'un emploi permanent d'ATSEM à temps non complet de 18h30 hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS						
AU 01/01/2025						
EMPLOIS PERMANENTS						
Filières / Cadres d'emplois autorisés par organe délibérant	Emplois / Catégorie		Autorisés	Pourvus	Tps travail	ETP
<b>ADMINISTRATIVE</b>	<b>Total (1)</b>		<b>5</b>	<b>4</b>		<b>4</b>
Attachés / Rédacteurs	Secrétaire Générale	A / B	1	1	35h	1
Rédacteurs	Agent gestion budgétaire & comptable	B	1	0	35h	0
Adjoints administratifs / Rédacteurs	Agent gestion budgétaire & comptable	B / C	1	1	35h	1
Adjoints administratifs	Assistante gestion administrative chargée d'encadrement d'équipes	C	1	1	35h	1
Adjoints administratifs	Assistante gestion administrative chargée de l'accueil et agence postale	C	1	1	35h	1
<b>MEDICO SOCIALE</b>	<b>Total (2)</b>		<b>2</b>	<b>2</b>		<b>1.94</b>
ATSEM	ATSEM	C	1	1	35h	1
ATSEM	ATSEM	C	1	1	33h	0.94
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	<b>Total (3)</b>		<b>1</b>	<b>1</b>		<b>1</b>
Agents police municipale	Agent police municipale	C	1	1	35h	1
<b>TECHNIQUE</b>	<b>Total (4)</b>		<b>14</b>	<b>9</b>		<b>7.7</b>
Techniciens	Responsable Services techniques	B	1	0	35h	0
Agents de maîtrise/ Adjoint technique	Responsable Services techniques	C	1	1	35h	1
Adjoints techniques	Agent restauration et entretien	C	1	1	35h	1
Adjoints techniques	Agent restauration et entretien	C	1	1	33h	0.94
Adjoints techniques	Agent technique polyvalent	C	4	3	35h	3
Adjoints techniques	Agent technique polyvalent	C	1	1	31h30	0.9
Adjoints techniques	Agent périscolaire polyvalent	C	1	0	24h30	0
Adjoints techniques	Agent périscolaire polyvalent	C	1	1	17h	0.49



## Commune de DORTAN (01590)

Adjoins techniques	Agent périscolaire polyvalent	C	1	1	13h	0.37
Adjoins techniques	Agent d'entretien	C	1	0	10h	0
Adjoins techniques	Agent d'entretien	C	1	0	10h	0
<b>TOTAL DES EFFECTIFS (1 + 2 + 3 + 4)</b>			<b>22</b>	<b>16</b>		<b>14.64</b>

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
LE MAIRE,  
Marianne DUBARE



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

.....  
Date de décision: 16/12/2024

Date de réception de l'accusé 19/12/2024

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : DEL2024059

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20241216-DEL2024059-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DEL2024059 16122024 MODIFICATION TABLEAU EMPLOIS

PERMANENTS.pdf ( 99\_DE-001-210101481-20241216-DEL2024059-DE-1-1\_1.pdf )